

Monsieur Éric CARON
Directeur Adjoint du Service en Vol
6, rue de Madrid
95747, Roissy CDG cedex

Roissy, le 09 Avril 2026

Réf : 07/26/VPM
Objet : Digitalisation

Monsieur Le Directeur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés majeures rencontrées depuis la mise en place de la digitalisation des dossiers de vol et la suppression des supports papier.

Si cette évolution peut s'inscrire dans une volonté de modernisation et de réduction de l'impact environnemental, son application opérationnelle soulève aujourd'hui de réelles préoccupations, notamment en matière de sécurité des vols et de sûreté.

Sur le terrain, les retours des PNC sont unanimes : l'utilisation des supports numériques complexifie l'accès aux informations essentielles, ralentit l'exécution des procédures et augmente le risque d'erreur.

Des actions simples, telles que renseigner les informations du vol, de l'équipage, consulter rapidement des données de sécurité ou prendre des notes des briefings, deviennent moins fluides et moins fiables.

Par ailleurs, la dépendance totale à un outil numérique pose des limites évidentes. En cas de dysfonctionnement technique, de batterie insuffisante, ou simplement lorsque l'appareil n'est pas immédiatement accessible (notamment lorsqu'il se trouve à distance dans la cabine), les conditions nécessaires à l'exercice optimal de nos missions ne sont plus réunies.

Dans ce contexte, cette transition, telle qu'elle est actuellement déployée, apparaît en contradiction avec les exigences opérationnelles et les impératifs de sécurité qui doivent rester notre priorité absolue.

En conséquence, nous vous demandons la suspension immédiate de la digitalisation des dossiers de vol, ainsi que le maintien définitif des supports papier, en particulier pour les fiches de sécurité et de sûreté.

Nous restons bien entendu disponibles pour échanger sur l'ensemble des points évoqués.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Virginie PIN MERVEAUX
Secrétaire de section UNSA-PNC AF

Copie : M. Laurent Chambrey - M. Philippe RADIER